

Du **COT**
vers le **Programme d'Accompagnement des Comités Territoriaux**
dans l'**Evolution de la Gymnastique : PACTE GYM**

AU *Cœur* DE LA GYM

Conférence des Régions
15 novembre 2025



FÉDÉRER,
POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Point de contexte



Décision prise lors du séminaire du 8 au 11 juillet 2025

Post campagne PSF 2025 il a été présenté le projet d'orientation du nouveau COT baptisé **P**rogramme d'**A**ccompagnement des **C**omités **T**erritoriaux dans l'**E**volution de la **G**ymnastique (PACTE GYM), nouveau cadre d'engagement fédéral pour soutenir ses structures déconcentrées dans le développement de la Gym et la mise en place du projet fédéral dans les territoires jusqu'au club.



Décision prise lors du Bureau du 5 septembre 2025

L'analyse du COT 2023 et 2024 met en avant un cofinancement (COT&PSF) qui ne permet pas en l'état de mettre en place le processus du nouveau COT. Il est acté de verser aux comités, ce qu'ils ont perçu dans le cadre du COT 2024 **au titre des fonds propres de la Fédération en 2025.**

Point de contexte



Problème identifié

Un déséquilibre important entre les dotations 2024 et 2025 pour certains comités, uniquement au niveau des départements, générant un manque d'équité entre les territoires et ne peut plus être compensé par le PSF clôturé et lui-même en baisse.



Solution envisagée

Mise en place d'un mode de calcul spécifique pour la subvention fédérale de transition :
PACTE GYM 2025

Objectifs

Mise en place d'un **système de péréquation** :



Permettant d'assurer **l'équité entre les territoires**



Ainsi qu'**une transition harmonieuse** entre le COT 2024 et le PACTE GYM 2025



Tout en **respectant l'enveloppe** budgétaire du PACTE GYM 2025 et limitant à 8% la baisse tout confondu en le COT et le PSF

Moyens

Ce **calcul spécifique** à partir des sommes prévues dans le PACTE GYM 2025 :



Limite la perte de subvention des territoires les plus impactés



Rendu possible grâce à l'ajustement de la subvention des territoires les plus bénéficiaires

Et assure ainsi un mécanisme de solidarité entre les comités

Décision du Bureau du 14 novembre 2025 : Mise en paiement avant le 31/12/2025

Échéances et objectifs à venir

Proposition d'une consultation par territoire autour des Commissions Territoriales :

Dates à venir : **entre le 08 décembre 2025 et le 15 janvier 2026**
Partage sur les modalités de mise en place du Programme d'Accompagnement des Comités Territoriaux dans l'Evolution de la Gymnastique (PACTE GYM), nouveau cadre d'engagement fédéral pour soutenir ses structures déconcentrées dans le développement de la Gym et la mise en place du projet fédéral dans les territoires.

Décision à prendre au Bureau du 16 janvier 2026 : Généralisation du PACTE Gym

Présentation du PACTE Gym le 07 février 2026 au colloque des structures déconcentrées : Mise en place, Suivi et Pilotage de PACTE Gym, formalisation.



FÉDÉRER,
POUR CONSTRUIRE L'AVENIR